



Mesdames, Messieurs du Conseil Local de la FCPE, Chers parents,

J'ai bien reçu votre lettre à l'intention des listes candidates aux élections municipales 2014, laquelle a retenue toute mon attention.

L'échéance électorale qui approche est importante pour votre vie quotidienne, l'engagement municipal et communautaire est en effet le plus concret de la vie politique. C'est celui qui permet la construction d'un projet de société local, indispensable à la cohésion d'un village d'une ville ou d'une agglomération, d'un territoire.

Le mandat de Maire au-delà des responsabilités qu'il induit permet non seulement, d'œuvrer au quotidien pour le mieux vivre ensemble ; mais également de redonner un sens à la communauté de destin en dépassant les clivages politiques culturels et religieux.

Conscients de ces réalités, nous nous engageons dans cette campagne électorale.

L'école se trouve être pour nos enfants, et ce, dès la maternelle, un des premiers contacts avec la société et le monde qui les entoure. Elle doit jouer pleinement son rôle dans les apprentissages essentiels afin de permettre une parfaite intégration de tous nos enfants dans notre société.

Il va donc de soi, que parmi les compétences qui incombent à une Mairie la gestion des écoles est une des plus importantes.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de soumettre aux différents candidats les points sur lesquels vous avez des attentes, je vais donc essayer d'y apporter nos réponses.

1 Futur(e) élu(e) en charge des affaires scolaires :

Il va de soi que l'élu en charge des affaires scolaires se doit d'être disponible, il doit avoir une parfaite connaissance de la matière et du monde scolaire. Il doit également savoir prendre en compte les questions d'éducation et être au fait des sujets périphériques. De même qu'il doit avoir les qualités et l'expérience nécessaires pour être en mesure d'assurer un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs du monde scolaire.

Le temps scolaire et périscolaire est pour notre équipe une priorité j'ai donc fait le choix si nous sommes élu de doter notre conseil municipal d'un poste d'adjoint aux écoles qui sera épaulé par un délégué.

2 : Prise de décisions concertées :

En ce qui concerne l'école, comme d'ailleurs pour d'autres sujets, nous sommes certains qu'il convient, d'écouter, d'associer et de concerter pour être au plus près des préoccupations de nos concitoyens. Sans concertation et réelle écoute il est impossible d'orienter la prise de décision vers la satisfaction de l'intérêt général.

Les décisions ne sont comprises et acceptées que si elles sont précédées d'un dialogue au cours duquel les acteurs concernés (familles, enseignants, personnels communaux), ont participé et pu faire valoir leur point de vue.

Nous nous attacherons donc à les associer aux prises de décisions.

3 : Recrutement et formation :

Mener une gestion des personnels communaux fondée sur la justice, l'équité, la transparence et la suppression d'avantages réservés à certains au détriment des autres et tourner le dos au clientélisme dans les embauches et nominations fait partie de notre charte programmatique.

Nous estimons que les règles doivent être les mêmes pour tous et toutes les recrutements se feront donc sur une base de transparence et d'équité prenant en compte des critères objectifs tels que compétence et diplômes.

Dans le strict respect de la loi les directrices et directeurs d'école retrouverons le rôle qui est le leur dans ces recrutements.

Une équipe éducative est d'autant plus performante si elle est bien formée. C'est la base indispensable au développement favorable de nos enfants. Nous nous attacherons à ce que chacun des agents en charge des affaires scolaires et périscolaires soit accompagné dans un processus de formation personnalisée adaptée aux besoins dans les domaines de l'accueil et de la prise en compte des différences (physiques, psychologiques ou sociales) ou encore dans les domaines pédagogiques et socioculturels pouvant étoffer l'offre déjà existante.

4 : Infrastructures :

Nous voulons rompre avec la situation actuelle en ce qui concerne les investissements, à savoir que nous voulons penser et réaliser des projets qui seront adaptés à l'évolution démographique et aux besoins de la population

En ce qui concerne l'école il est impensable aujourd'hui que les investissements lourds réalisés récemment, ne suffisent plus aux besoins. Il est inacceptable que faute de locaux suffisants, les enfants qui en ont besoin, soient privés de sieste.

L'essor démographique de notre territoire est une réalité dont il faut tenir compte. La nouvelle équipe municipale quelle qu'elle soit va se trouver confronté à un problème d'adaptation d'offre en bâtiments scolaires.

Si mon équipe est élue elle va s'employer dans la limite du possible à agrandir les écoles existantes et étudier l'opportunité de construire un nouveau groupe scolaire évolutif permettant de faire face à l'ouverture de nouvelles classes.

5: rythmes scolaires :

Au-delà de l'organisation pratique des rythmes scolaires, nous souhaitons réfléchir avec tous les acteurs (enseignants, parents d'élèves, intervenants périscolaires....) à une organisation cohérente de la journée de l'enfant au travers d'un réel projet éducatif et pédagogique afin de pouvoir répondre au maximum aux besoins des enfants de notre commune.

6 : Restauration collective :

Nous souhaitons réfléchir à l'amélioration de la restauration scolaire, notamment en étudiant la faisabilité d'une relocalisation de celle-ci.

7 : sécurité :

La sécurité est le premier besoin de nos enfants si nous sommes élus, nous mettrons en œuvre toutes les mesures qui s'avèreront nécessaires qu'elles soient organisationnelles (contrôle des allées et venues) ou pratiques (plan de circulation, sécurisation des passages piétons ...)

8 : actions vers la culture :

Il va de soi que culture et éducation sont liées, un nouveau projet éducatif et pédagogique devra intégrer de possibles partenariats ainsi que la prise en compte des spécificités de notre cité.

9 : Actions vers le numérique :

Nos enseignants doivent pouvoir s'appuyer sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, nous devons donc faire entrer pleinement les écoles dans l'ère du numérique, notamment par la mise en place d'un réseau de qualité ainsi que d'outils performants selon les besoins et demandes des enseignants.

10 : Ecologie et citoyenneté :

Si les électeurs nous accordent leur confiance nous nous attacherons à :

Faire du développement durable une des priorités de notre commune en promouvant toutes les actions qui vont dans le sens de :

- la lutte contre le réchauffement climatique en privilégiant les économies d'énergie.

- la préservation de la biodiversité

- la dynamique de développement selon des modes de production et consommation durables tant dans le domaine de l'urbanisme que des bâtiments et infrastructures communales.

Ainsi une démarche globale concernant tous les bâtiments communaux devra être mise en place afin de rationaliser les dépenses d'énergie. Notre gestion dans le domaine environnemental s'inscrira dans une démarche Agenda 21 à l'échelle de la commune.

L'écocitoyenneté est nécessaire pour la construction du monde demain, nous solliciterons une association d'éducation populaire régionale afin qu'elle intervienne dans le cadre périscolaire pour former et accompagner les enfants dans les projets qu'ils souhaiteront mettre en place sur ce sujet.

10 : vivre ensemble :

La nouvelle dynamique que nous souhaitons mettre en place dans la gestion participative des affaires scolaires et périscolaire sera, nous en sommes sûr l'outil idéal pour la mise en place et l'accompagnement de toutes les actions complémentaire à l'enseignement dispensé dans le cadre scolaire (aide aux devoirs soutiens aux familles en situations sensibles...)

Espérant avoir répondu à vos attentes.

Soyez assuré de ma parfaite considération.

Jean Hubert ROUGÉ